



Somme participative demandée par hlm pour mise aux normes

Par **nath**, le **27/07/2009** à **21:20**

Bonjour, rn
Je suis locataire en HLM depuis 11 ans et demi. rn
Dernièrement, j'ai eu un dégât des eaux dans mon couloir qui viend de la salle d'eau. rn
causes: robinet de piquage installé par un précédent locataire pour alimenter la machine à laver le linge. rn
syphon du lavabo défaillant rn
joints du lavabo et de la baignoire usagés rn
faïence pas assez haute rn
Les HLM me proposent de changer la baignoire, le tablier, la paillasse (ou paillage) et la faïence, ceci à leur charge. rn
Ils me demandent une participation de 214,50 euros pour rn
- enlever les 2 robinets de piquage dont un a été mis depuis mon arrivée rn
- changer le syphon sous le lavabo rn
- installer une arrivée d'eau et évacuation pour la machine à laver le linge. rn
- faire les joints du lavabo et de la baignoire. rn
Est-ce vraiment normal que le joint de la baignoire, l'enlèvement du robinet de piquage installé par un précédent locataire et l'installation du nécessaire pour la machine à laver soit à ma charge? rn
rn
Merci d'avance rn
nathalie